



Année universitaire 2020-2021
ORGANISATION ET MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
DFGSM3
Montpellier et Nîmes

Vu l'avis du Conseil Pédagogique du
Approuvées par le Conseil de gestion de l'UFR le
et par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du

I. Organisation du 1er Cycle des études médicales :

A. Dispositions générales

L'année de DFGSM3 s'inscrit dans le diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM) instauré par l'arrêté du 22 mars 2011. Il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 European Credits Transfer System (ECTS) correspondant au niveau licence.

PACES	: 60 ECTS
DFGSM2	: 60 ECTS
DFGSM3	: 60 ECTS

Les étudiants prennent une inscription au début de chaque année universitaire. Les étudiants admis à s'inscrire en troisième année du diplôme de formation générale en sciences médicales sont :

- Les étudiants ayant satisfaits aux exigences du contrôle de connaissance du DFGSM2 ;
- Les étudiants en intégration directe selon l'application de l'arrêté du 24 mars 2017 ;
- Les étudiants de DFGSM3 redoublants.

II. Organisation des enseignements de l'année 2020-2021 :

Le DFGSM3 est organisé en deux semestres répartis sur une année, chaque semestre correspondant à trente ECTS, soit soixante ECTS pour l'année.



Les enseignements sont assurés sous la forme d'unités d'enseignement (UE) obligatoires capitalisant au maximum 54 ECTS dont une UE service sanitaire qui aura lieu au cours du second semestre et de deux UE libres capitalisant au maximum 6 ECTS. Les UE ne se compensent pas entre elles au sein d'un semestre ou d'une année.

Supports pédagogiques et prérequis à l'enseignement théorique du 1er cycle :

Les enseignements sont assurés soit sous la forme :

- de cours magistraux (soit présentiels, soit dématérialisés par l'intermédiaire de supports numériques) ;
- de travaux dirigés (enseignements dirigés) ;
- ou de travaux pratiques
- **séances de synthèse/révision en présentiel**

Pour chaque UE, des supports pédagogiques supplémentaires peuvent être fournis aux étudiants sur l'ENT de l'Université de Montpellier ou en enseignement présentiel : textes didactiques, recommandations nationales pour la pratique clinique, diapositives, speechies (communication orale enregistrée), lien internet pour accès à des ressources en ligne, etc.

Les stages hospitaliers :

Les étudiants en DFGSM3 ont des stages cliniques associés à l'enseignement de la sémiologie, Ils ne sont pas autorisés à effectuer des actes médicaux, ce ne sont que des observateurs (instruction n° DGOS/RH4/2014/340 du 10 décembre 2014).

Les stages dans un service hospitalier ont lieu au cours des deux semestres, sur un mi-temps. **Les stages valident une UE par semestre soit 2 UE par an.**

Les UE du 1^{er} semestre :

- L'UE bases moléculaires et cellulaires des pathologies ;
- L'UE bases moléculaires cellulaires et tissulaires des traitements médicamenteux ;
- L'UE de l'agent infectieux à l'hôte partie générale ;
- L'UE nutrition ;
- L'UE biomédecine quantitative ;
- L'UE service sanitaire (Première partie)
- **L'UE Santé et précarité**
- **UE stage de sémiologie S1**

Les UE du 2^{ème} semestre :

- L'UE agent infectieux à l'hôte (partie spécifique) ;
- L'UE génétique médicale ;
- L'UE revêtement cutané ;
- L'UE santé humanité et société (SHS) ;
- L'UE service sanitaire (Deuxième partie) ;
- L'UE immuno-pathologie ;
- L'UE de lecture critique d'article (LCA) niveau 1 ;
- **L'UE Éthique et Handicap**
- **L'UE sémiologie clinique 2**
- **L'UE cardiologie**
- **UE stage de sémiologie S2**



L'enseignement de la LCA niveau 1 se déroule au 2ème semestre de manière concomitante au module intégré, chaque ED de LCA portant sur l'une des thématiques du MI suivi par l'Etudiant lors d'un semestre donné. Cependant l'enseignement de LCA est validé de façon indépendante du MI.

Cet enseignement est constitué de 3 ED, correspondant chacun à une discipline médicale différente et de quelques heures de cours magistraux sur des notions non abordées précédemment.

Les ED sont constitués de questions rédactionnelles portant sur des articles en anglais, puisque l'épreuve de LCA aux i-ECN sera basée sur des articles en anglais.

Des autoévaluations d'anglais sont proposées aux étudiants avant chaque ED ; elles sont réalisées en collaboration avec l'équipe pédagogique d'anglais et sont une aide à la compréhension de l'article.

- **Les UE Libres :**

L'étudiant doit s'inscrire aux premier et second semestres dans une UE libre. La liste des UE libres disponibles est publiée dans le mois qui suit la rentrée. L'UE « sport » ne peut être choisie qu'au premier semestre à Montpellier et une seule inscription est autorisée durant le 1^{er} cycle.

L'étudiant peut s'inscrire à une UE libre supplémentaire en tant qu'auditeur libre dans la limite des capacités d'accueil, mais ne peut capitaliser d'ECTS avec cette UE additionnelle. Chaque UE libre est indépendante.

Les modalités de contrôle de connaissances de chaque UE libre seront publiées, au plus tard, un mois après la rentrée universitaire.

III. Evaluation des unités d'enseignement (UE) – validation des UE obligatoires

L'organisation des examens est placée sous la responsabilité du président du jury. La composition du jury est indiquée en annexe. Cette organisation respecte la charte des examens de l'université de Montpellier. Les étudiants ont droit à deux sessions d'examens terminaux sauf en cas de contrôle continu exclusif. Une session initiale située à la fin de chaque semestre d'enseignement et une deuxième session de rattrapage au cours de laquelle chaque étudiant composera pour les UE non validées.

La validation de l'UE est prononcée par le jury après délibération lorsque l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.

Pour chaque UE, les aptitudes et les connaissances sont appréciées selon les modalités présentées dans le tableau suivant, il peut s'agir soit d'un contrôle terminal avec diverses modalités, soit d'un contrôle continu, soit d'une validation de stage. Les modalités de contrôle de connaissances (MCC) retenues dans chaque UE sont modifiables au plus tard un mois après la date de la rentrée universitaire.

Les calendriers d'examens étant votés, toutes les épreuves doivent se dérouler aux dates fixées, y compris les oraux concernés par la session de rattrapage.



• **Premier semestre 2020-2021**

ECTS	Nom de l'UE	Responsables pédagogiques	session initiale	Session de rattrapage
4	UE bases moléculaires et cellulaires des pathologies	Dr Boulle, Pr Roger	Epreuve de 1 heure sur tablette en présentiel ou à distance (notée sur 14/20 avec une note éliminatoire pour l'épreuve sur tablette de 9/20) et contrôle continu (noté sur 6/20) basé sur la présence aux ED et les auto-évaluations sur Moodle. Les notes du CC et du CT se compensent. (rattrapage si note à l'examen sur tablette $\leq 9/20$)	Oral de rattrapage (présentiel ou visio) si ≤ 2 étudiants ; au-delà épreuve écrite de 1 heure sur papier ou moodle et contrôle continu non conservé.
4	UE bases moléculaires cellulaires et tissulaires des traitements médicamenteux *	Pr Faillie Jean-Luc, Dr Richard Bruno	Contrôle continu sur 1/3 de la note finale : les points seront acquis si l'étudiant réalise 5/5 auto-évaluations post-CM sur moodle et est présent à 2 ED sur 3 Contrôle terminal sur 2/3 de la note : épreuve de 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance	Oral de rattrapage (présentiel ou visio) si moins de 10 étudiants (y compris les étudiants en maïeutique) sinon épreuve de rattrapage de 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance La note de CC est conservée
5	UE de l'agent infectieux à l'hôte - partie générale *	Pr Sotto, Dr Tuillon	Épreuve de 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance	Oral de rattrapage (présentiel ou visio) si moins de 10 étudiants sinon épreuve de rattrapage de 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance
4	UE nutrition *	Pr Mercier, Pr Avignon	Épreuve de 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance	Épreuve de 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance
4	UE biomédecine quantitative *	Dr Fabbro-Peray, Pr Nagot	Épreuve sur tablettes en présentiel ou à distance de 1 heure (80%) et contrôle continu (CC) basé sur la présence aux ateliers et les autoévaluations (20%)	Épreuve de 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance (note du CC conservée)
2	Stage de sémiologie	Pr Fesler Pr Stoebner	QCM moodle à valider avant le début du stage qui compte pour (25% de la note) Evaluation du stage (75% de la note)	Examen de mise en situation au lit du malade
0	UE service sanitaire (Partie 1)	Pr Visier	Evaluation finale au S2	
4	UE Santé et précarité *	Pr Sotto Dr Makinson	Épreuve écrite de 1 heure sur papier ou moodle sous forme de question(s) rédactionnelle(s)	Oral de rattrapage (présentiel ou visio) si moins de 20 oral, si >20 Épreuve écrite de 1 heure sur papier ou moodle sous forme de question(s) rédactionnelle(s)
3	UE libres *		Selon l'UE	Rattrapage selon l'UE (sauf si contrôle continu exclusif)
30				



• **Deuxième semestre 2020-2021**

ECTS	Nom de l'UE	Responsables pédagogiques	session initiale	Session de rattrapage
3	UE agent infectieux à l'hôte - partie spécifique *	Pr Sotto, Dr Tuailon	Epreuve de 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance (CT) (noté sur 15/20) Contrôle continu basé sur l'évaluation des ED obligatoires (noté sur 5/20) Les notes du CC et du CT se compensent	Oral de rattrapage (présentiel ou visio) si moins de 10 étudiants sinon épreuve de 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance le CC n'est pas conservé
3	UE génétique médicale *	Pr Touitou, Pr Geneviève	Épreuve de 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance La présence obligatoire pour les TD (90 % pour l'épreuve tablettes et 10 % pour les TD)	Épreuve écrite de 1 heure (sur papier ou moodle) ou sur tablettes (en présentiel ou à distance) selon nombre d'étudiants à rattraper sur décision des responsables pédagogiques Note des TD conservée
3	UE Immunopathologie *	Dr René-Thévenin Céline	Épreuve de 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance	Oral de rattrapage (présentiel ou visio) si moins de 20 étudiants sinon épreuve de 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance
3	UE Revêtement cutané	Dr Du Thanh, Dr Stoebner	Épreuve de 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance	Oral de rattrapage (présentiel ou visio) si moins de 20 sinon épreuve de 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance
2	UE Sémiologie 2	Dr Roubille Dr Goulabchand	CT : Épreuve de 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance (75% de la note) CC : Basé sur des quizz à valider en cours magistraux et en e-learning (25% de la note)	Épreuve de 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance La note du CC n'est pas conservée
2	Stage de sémiologie	Pr Fesler Pr Stoebner	QCM moodle à valider avant le début du stage qui compte pour (25% de la note) Evaluation du stage (75% de la note)	Examen de mise en situation au lit du malade (100% de la note)
2	UE Ethique et Handicap*	Pr Chanques/Pr Laffont Pr Dupeyron/Pr Lavabre	Déroulement sur les 2 semestres. Contrôle continu sur Moodle (Handicap) et présence aux ED/cours obligatoires	Oral de rattrapage (présentiel ou visio) si moins de 20 étudiants. Sinon épreuve écrite de 1 heure sur papier ou Moodle sous forme de question(s) rédactionnelle(s)
2	UE SHS *	Pr Visier	Epreuve 1 heure sur tablettes en présentiel ou à distance	Oral de rattrapage (présentiel ou visio) si moins de 10 étudiants sinon 1h sur tablettes en présentiel ou à distance
5	UE service sanitaire *	Pr Visier	Note d'assiduité (10/20) (comprenant 10 journées de stage obligatoire en structure d'accueil + présence à la journée de restitution) et note d'investissement évaluée via l'outil Slack (10/20)	Oral de rattrapage (présentiel ou visio)
2	UE LCA de niveau I	Dr Fabbro-Peray, Pr Nagot	Épreuve écrite de 1 heure de 2h30 (sur papier ou moodle): questions rédactionnelles à partir d'un article en anglais (90% de la note) et contrôle continu basé sur la présence aux ED et les autoévaluations d'anglais (10% de la note)	Épreuve écrite de 1 heure de 2h30 (sur papier ou moodle) : questions rédactionnelles à partir d'un article en anglais. Les points de contrôle continu de la 1ere session sont conservés
0	UE Cardiologie	Pr Leclercq	Contrôle continu	Contrôle continu
3	UE libres		Selon l'UE	Rattrapage selon l'UE (sauf si contrôle continu exclusif)
30				



* Ces UE sont enseignées également aux étudiants de maïeutique.

A. Validation des stages :

1. Stage de sémiologie :

La présence des étudiants est un prérequis à la validation du stage.

QCM moodle en septembre à valider avant le début du stage, qui comptera pour 25% de la note finale + 75% restant étant la moyenne des notes d'évaluation dans chaque séquence de stage.

Session de rattrapage du stage de sémiologie :

100% de la note est obtenue sur un examen de mise en situation au lit du malade avec un enseignant de médecine interne.

B. Validation de l'UE LCA de niveau 1

Examen écrit de 2h30 sur papier avec questions rédactionnelles à partir d'un article en anglais (**90% de la note**) :

Contrôle continu : la note sera basée sur la réalisation des autoévaluations d'anglais avant la séance et la présence aux ED (**10% de la note**) :

L'autoévaluation d'anglais est un exercice évaluant les connaissances en vocabulaire et compréhension du texte en anglais support de l'ED

Session de rattrapage de l'UE LCA de niveau 1

Épreuve écrite de 2h30 : questions rédactionnelles à partir d'un article en anglais. Les points de contrôle continu de la 1ère session sont conservés

Examen écrit de 2h30 : la session de rattrapage a lieu selon le même format sur papier.

La note de contrôle continu est conservée.

Validation de l'UE si l'étudiant a obtenu la note minimale de 10/20.

C. Validation des UE libres

L'étudiant doit valider une UE libre aux premier et second semestres. Les modalités de contrôle de connaissance de chaque UE libre seront publiées au plus tard un mois après la rentrée universitaire. Pour chaque UE libre, une session de rattrapage est organisée, sauf en cas de contrôle continu.

D. Validation des UE de Master 1 (M1)

L'étudiant peut s'inscrire à une UE de M1 d'un parcours recherche (Biologie Santé, SHS, Sciences et numérique pour la santé, Sciences et Statistiques pour la Santé). Cette UE capitalise 6 ECTS pour la validation des UE libres de DFGSM3.

Lors de l'examen terminal, l'obtention d'une note comprise entre 8/20 et 10/20 permet l'obtention des 6 ECTS dans le parcours médecine uniquement, l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20 permet l'obtention de 6 ECTS dans le parcours médecine et de 5 ECTS dans le parcours recherche. Si l'étudiant obtient une note inférieure à 8/20, il est ajourné dans le parcours médecine et recherche.

E. Validation de UE Service Sanitaire : Le service sanitaire débute au semestre 1 et se poursuit au semestre 2. L'évaluation finale aura lieu au S2, il n'y a pas d'évaluation au S1.



F. Consultation des copies La consultation des copies ne peut se faire que sur place et en présence du responsable pédagogique, pour s'assurer qu'il n'y a pas eu d'erreur matérielle lors de la correction. La publication des annales a lieu dans un délai de 2 mois au moins après la proclamation des résultats.

Validation de l'année universitaire – Admission en DFASM1

A. Dispositions générales

Chaque UE validée par le jury est capitalisée définitivement et ne peut être repassée ni en seconde session ni lors d'une autre année universitaire. Les différentes UE composant un semestre ne se compensent pas entre elles. Le semestre est acquis par l'obtention de la moyenne générale à chacune des UE le composant.

Conformément à la décision du conseil d'administration de l'université, le jury, peut attribuer souverainement des points de jury. Ces points de jury ne figureront pas en tant que tels sur le relevé de notes. Pour l'attribution de points de jury, le jury peut prendre en considération tout ou partie du dossier universitaire de l'étudiant, incluant les évaluations de stage, le taux de participation aux ED, le comportement général de l'étudiant avec les services administratifs, etc...

Il n'est pas attribué de mention.

Après la communication des résultats, les étudiants qui souhaitent consulter leurs épreuves sur tablette électronique devront s'adresser à la scolarité pour obtenir le nom des responsables SiDE-S de la discipline, si la demande concerne un dossier progressif (DP) au sein d'un MI, ou le nom des responsables du MI ou de l'UE, si la demande concerne l'examen en entier, ou une épreuve de Questions Isolées (QI) pluridisciplinaires. Pour ce qui concerne les épreuves sur papier, le nom des correcteurs sera transmis aux étudiants afin qu'ils puissent prendre un rendez-vous avec eux. Les sujets comme les copies ne peuvent pas être remis aux étudiants.

1. Admission en DFASM1

La validation de la troisième année du diplôme de formation générale en sciences médicales est acquise après la validation des 180 ECTS, y compris :

- l'obtention de l'AFGSU 1^{ère} partie du niveau 2;
- la validation du stage d'initiation aux soins ;
- la validation de la formation bureautique.

La validation de l'année de DFGSM3 permet d'obtenir le grade licence, **de ce fait aucune dette n'est admise**.

Le jury est habilité à résoudre toute situation qui n'aurait pas été envisagée dans les modalités d'examen, ou à étudier toute situation singulière.

2. Etudiants redoublants le DFGSM3

Les étudiants ayant redoublé le DFGSM3 doivent repasser les UE non obtenues.

IV. Statuts particuliers

1. L'école de l'INSERM

Dans le cas où un étudiant est sélectionné pour suivre le cursus de l'école de l'INSERM, son année universitaire s'interrompt le 31 mars. Le jury sera habilité à prendre toute décision utile pour aménager sa scolarité.

2. Echanges ERASMUS



Les étudiants participant à un échange ERASMUS peuvent avoir un programme d'études différent de celui de notre UFR.

Ils doivent valider l'intégralité des examens de l'année académique de la faculté d'accueil. Un entretien pédagogique de départ est organisé afin de comparer les deux cursus. Un nouvel entretien a lieu au retour, à l'issue duquel peut être organisée une vérification des acquis permettant de valider les UE correspondantes, ou de planifier un calendrier de rattrapage propre à chaque cursus.

3. Etudiants en difficulté ou à statut particulier

Tout étudiant blessé, malade, handicapé, doit faire connaître sa situation auprès du Responsable Pédagogique, de la scolarité et du Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SCMPPS). Ceux-ci, au vu du dossier, pourront décider d'aménagements spécifiques de la scolarité de l'étudiant afin de permettre la validation de son cursus. De même, les étudiants à statut particulier (sportif de haut niveau) mais aussi femmes enceintes, ou en congé de maternité, peuvent bénéficier d'aménagements de leur formation.

Tout étudiant salarié justifiant d'une activité professionnelle de plus de dix sept heures trente par semaine et d'un contrat de six mois minimum à compter de la rentrée universitaire, doit faire connaître sa situation au responsable pédagogique et à la scolarité afin d'étudier un éventuel aménagement de sa scolarité. Toutefois, ce motif ne peut en aucun cas exempter l'étudiant des enseignements ou stages obligatoires.

4. Aucune demande de modification individuelle de l'organisation des études, des stages et des examens ne sera accordée sur la motivation de la planification de toute activité personnelle réalisée « à l'avance » par l'étudiant (exemple de l'achat à l'avance d'un billet d'avion).